

Paris, le 21 avril 2016

Communiqué de presse : les retraité-e-s Solidaires en Assemblée Générale annuelle et en action

Les retraité-e-s Solidaires, réunis en Assemblée générale le 21 avril 2016, confirment leur engagement dans les mobilisations décidées par les 9 organisations de retraité-e-s, leur participation à la mobilisation pour le retrait de la Loi Travail, leur place dans Solidaires pour une société plus juste et solidaire.

Actions pour les revendications avec 9 organisations de retraité-e-s

Les 9 organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, Ensemble & solidaires-UNRPA, LSR agissent ensemble depuis 2014, notamment le 10 mars 2016, pour la défense du pouvoir d'achat, dont la baisse est amplifiée par le gel des pensions. Elles préparent une nouvelle journée d'action le 9 juin, avec manifestations dans les départements et interpellation des parlementaires, et une rencontre le 3 mai au ministère de M. Sapin qui a décidé, en catastrophe, de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes ne les ayant pas payés auparavant, mais sans supprimer la cause, la suppression de la 1/2 part et la fiscalisation des 10 % de majoration de la pension pour avoir élevé trois enfants. Il faut abroger ces deux mesures fiscales...

Les 9 organisations agissent sur la loi vieillissement, ses insuffisances et ses manques de moyens, ce qui ne lui permet pas de répondre aux besoins. Son application risque d'en amoindrir encore les effets, selon le contenu des 47 textes et décrets en cours de publication, sur lesquels nous serons très vigilants. Nous revendiquons tou-te-s une prise en charge totale de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale, au moyen d'un financement reposant sur la solidarité nationale et non pas à la charge des seul-e-s retraité-e-s comme c'est le cas actuellement avec la CASA.

Actions pour le retrait de la Loi Travail

Les retraité-e-s d'aujourd'hui ont connu, depuis 30 ans et alors qu'ils et elles étaient encore en activité :

- en 1986 la suppression de l'autorisation administrative de licenciement qui, selon Yvon Gattaz, président du CNPF, devait amener des centaines de milliers de créations d'emplois,
- la fragilisation de l'inspection du travail,
- ... l'augmentation du chômage et le développement du travail précaire, dans le privé et le public, avec des conséquences sur la baisse des rentrées de cotisations sociales pour la santé et la retraite.

Les retraités et les retraitées Solidaires sont, et seront encore le jeudi 28 avril, dans les manifestations à l'appel des organisations syndicales de salarié-e-s et de jeunes, pour s'opposer à la régression sociale voulue par le Medef et le gouvernement.

Actions avec Solidaires

Les paradis fiscaux pour la France d'en haut, la régression sociale pour la France d'en bas, ça suffit ! Nous revendiquons la fin des inégalités croissantes, un autre partage des richesses, moins pour la rémunération du capital et plus pour la rémunération du travail alimentant les cotisations sociales, à l'inverse donc de ce qui est mis en œuvre depuis plus de trente ans.

Ce nouveau partage des richesses doit s'accompagner d'une réforme fiscale qui supprime la TVA des dépenses de base, qui impose, avec effet progressif, tous les revenus et patrimoines afin de les faire participer au financement des dépenses communes.

Avec Solidaires, nous agissons contre l'idéologie libérale, afin d'instaurer une société solidaire, juste et écologiquement viable. Il s'agit, parallèlement, d'améliorer et de développer la démocratie confisquée par les marchés financiers. Le 1^{er} mai 2016, nous serons dans les manifestations pour porter ces aspirations à une société de solidarité internationale.